

## A propos de la CNCDH

La Commission nationale consultative des droits de l'homme est une institution nationale de promotion et de protection des droits de l'homme. Elle assure, auprès du gouvernement, un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits de l'homme, du droit et de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques.

Elle a récemment entamé une étude sur la traite et les formes contemporaines d'exploitation en France qui sera accompagnée d'un certain nombre de recommandations adressées au gouvernement sous la forme d'un Avis de la CNCDH.

[www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr)

## A propos du BIT

L'Organisation internationale du travail (OIT) se consacre à améliorer l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Le Bureau international du travail (BIT) est le secrétariat permanent de l'OIT.

Depuis sa conception en 2002, le Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL) a œuvré pour sensibiliser l'opinion, approfondir les connaissances sur le travail forcé et la traite, apporter une assistance technique aux gouvernements, développer et diffuser des outils de formation afin de renforcer les capacités des institutions, des organisations de travailleurs et d'employeurs. Il a mis en place des programmes innovants et des projets de terrain ciblés, œuvrant à la fois pour la prévention du travail forcé et pour l'identification et la réhabilitation des victimes.

[www.ilo.org/forcedlabour](http://www.ilo.org/forcedlabour)



Organisation  
internationale  
du Travail



Programme d'Action Spécial  
pour Combattre le Travail Forcé



REUNION TECHNIQUE

Co-organisée par

la CNCDH et le BIT

26-27 Octobre 2009

# TRAITE DES ÊTRES HUMAINS et TRAVAIL FORCÉ EN FRANCE

SE PENCHER SUR LES FORMES D'EXPLOITATIONS AUTRES QUE SEXUELLES



# PROGRAMME

Lundi 26 octobre

Sénat - Salle Monnerville

- 9h Enregistrement des participants
- 9h15 Discours de bienvenue adressé par Sophie Joissains, Sénateur des Bouches-du-Rhône  
Mot d'accueil, Yves Repiquet, CNCDH et Roger Plant, BIT
- 9h30 La reconnaissance des victimes en France, Elisabeth Moiron-Braud, Chef du Bureau de l'aide aux victimes et de la politique associative, Ministère de la Justice
- 10h Identification des victimes et répression des auteurs, Eric Panloup, Délégation aux victimes, Ministère de l'Intérieur
- 10h30 Pause
- 10h50 Les formes d'exploitation autres que sexuelles, Johanne Vernier, Chargée d'étude Traite et exploitation en France, CNCDH
- 11h20 Exploitation, travail forcé et marché du travail, Roger Plant, Chef du Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé, BIT
- 11h50 Présentation des ateliers, Aurélie Hauchère, BIT et Johanne Vernier, CNCDH

- 12h Pause déjeuner - Salle Coty
- 13h30 Première session d'ateliers : Constats
- 1. Auteurs : Identification et sanction**
- Paul Chaudanson, Chef adjoint de l'OCLTI,
  - Thierry Boulouque, Chef de la BPM
- Modérateur : Simone Gaboriau, Présidente de chambre, Cour d'appel de Paris
- 2. Victimes : Identification et accompagnement social**
- Prune de Montvalon, Chargée de mission, ALC - Dispositif Ac.Sé
  - Jean Bessière, Directeur adjoint, Direction Générale du Travail
- Modérateur : Yvan Kagan, CFDT
- 3. Répression : Coopération internationale**
- Patrick Gachon, magistrat JIRS, Parquet de Paris Section criminalité organisée
  - Angelika Molnar, Europol
- Modérateur : Nicolas Le Coz, Premier vice-président, GRETA

## 4. Marché du travail : Vulnérabilité des travailleurs

- Barbara Bindner, CFDT-FGA
- Frédéric Decosse, CODETRAS
- Emmanuel Jourda, Chef de l'unité d'analyse stratégique, OCRIEST

Modérateur : Annie Jouan, Présidente de SOS Esclaves

15h Pause

## 15h15 Seconde session d'ateliers : Perspectives

### 1. Prévention : Responsabilité sociale des entreprises

- Gabriel Lévy-Bencheton, Directeur Audit Social, IFME-COMRH
- Farid Baddache, Directeur Europe, BSR

Modérateur : François Fatoux, Délégué Général, ORSE

### 2. Victimes : Accès à la justice

- Chantal Verdin, Présidente du Conseil de Prud'hommes
- Natalys Martin, Juriste, Amnesty International France

Modérateur : Bénédicte Bourgeois, Juriste, CCEM

### 3. Répression : Définition et incrimination pénale

- Samuel Gillis, Ministère de la Justice Service législation
- Hélène Clément, Avocate

Modérateur : Johanne Vernier, Chargée d'étude, CNCDH

### 4. Marché du travail : Régulation du marché

- Alain Morice, Anthropologue, URMIS
- Antoine Pécoud, UNESCO, Migrations internationales et politiques multiculturelles
- Yann Moulier-Boutang, Economiste

Modérateur : Jean-Louis Bekamba, CGT-FO

## Mardi 27 octobre (Conseil National des Barreaux)

- 9h Enregistrement des participants
- 9h15 Restitution des ateliers, par les modérateurs de chaque atelier (10 min chacun)
- 10h45 Discussion en plénière
- 11h30 Pause
- 11h50 Conclusions du BIT  
Aurélien Hauchère, Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé
- 12h10 Conclusions de la CNCDH, Catherine Teitgen-Colly, Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)